

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET
HALIEUTIQUES

--==--==--==--

SECRETARIAT GENERAL

--==--==--==--

RESI-2P

--==--==--==--

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

Avis à Manifestation d'intérêt N°2024-07M/MARAH/SG/RESI-2P

Étude (étude de marché, de compétitivité et d'opportunités) des chaînes de valeur des PFNL (Baobab et moringa) dans les régions du Nord et du Centre-Ouest au profit du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)

Financement : PTBA 2024-2025 : B2.B.1.a.2-B2.C.1.a.2 et ligne BFA-2000003918-0069-CS-ICS du PPM 2024-2025

Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023

1. **Publicité.** La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2024-2025 du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P).
2. **Source de financement.** Dans le cadre de la mise en œuvre du RESI-2P, financé par les accords de Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Étude (étude de marché, de compétitivité et d'opportunités) des chaînes de valeur des PFNL (Baobab et moringa) dans les régions du Nord et du Centre-Ouest au profit du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)*.
3. **Description des prestations.** Les services comprennent entre autres **l'identification des potentiels de marchés et de croissance des chaînes de valeur des PFNL (Baobab et moringa) dans les deux régions ; l'évaluation du niveau de compétitivité des chaînes de valeur des PFNL (Baobab et moringa) ainsi que l'identification des principaux acteurs ; la détermination de la structure des coûts le long des chaînes de valeur ...**
4. **Critères d'évaluation.** Le **RESI-2P** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :

- **les qualifications du candidat**¹ avoir au moins un diplôme de niveau BAC+4 en économie agricole, agronomie, foresterie, développement rural, inclusion ou tout autre diplôme équivalent, avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale;
- **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique d'études de chaînes de valeur et marché;
 - **Critère principal** : études de chaînes de valeur et marché;
 - **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études dans les filières PFNL spécifiques.

6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15, Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur les site du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du RESI-2P ;
- le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
- le diplôme légalisé ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15, Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** au plus tard le **mercredi 30 octobre 2024 à 09h00mn**.

NB : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur les sites du PAPFA www.papfa.org et du Projet NEER-TAMBA www.neertamba.org.

Ouagadougou, le 14 octobre 2024

Le Coordonnateur National du RESI-2P

Wendtinda Elie SIBONE.

¹ joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques

Secrétariat Général

Programme Budgétaire n°075 « Aménagement Hydro-agricole et Irrigation »

**Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs
(RESI-2P)**

Unité de gestion du projet

TERMES DE RÉFÉRENCE

**Recrutement d'une consultant pour réaliser une étude
(étude de marché, de compétitivité et d'opportunités)
des chaînes de valeur des produits forestiers non
ligneux (PFNL : moringa et baobab) dans les régions du
Nord et du Centre-Ouest au profit du RESI-2P**

FINANCEMENT : FIDA : 4,745% ; BRAM 64,990 ; FEM : 30,265%

Activité : B2.B.1.a.2-B2.C.1.a.2 du PTBA 2024-2025 et ligne BFA-2000003918-0069-CS-ICS du PPM 2024-2025

Prêt NO. 2000004721 et NO. 2000004722 du 11 octobre 2023



Octobre 2024

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Avec plus de 40% de sa population vivant en dessous du seuil de pauvreté, le Burkina Faso fait face à un défi majeur au regard de l'objectif de développement durable visant l'élimination de la pauvreté à l'horizon 2030 (ODD 1). En 2021, le pays figurait au 184^e rang sur 191 pays selon l'Indice de développement humain (IDH). Le contexte actuel de fragilité impose des efforts considérables de développement socioéconomique en particulier en milieu rural où une personne sur deux (51%) vit en dessous du seuil de pauvreté, et qui concentre 92% des pauvres que compte le pays.

Le FIDA a conçu le Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P) pour continuer son effort qui, depuis quatre décennies, accompagne le Burkina Faso dans la mise en œuvre de ses priorités stratégiques en faveur des ruraux pauvres. Elle fait suite à l'achèvement du projet Neer-Tamba (2015-2023) qui a développé avec succès des investissements pour accroître la résilience des populations rurales pauvres par une gestion participative et durable des ressources naturelles. Les acquis générés par le projet et leur appropriation par les bénéficiaires ont révélé la pertinence de mettre à l'échelle une telle approche dans un contexte de fragilité qui perdure. Le projet se justifie par ailleurs au regard des deux axes stratégiques du COSOP 2019-2024 qui visent le premier à renforcer la résilience des populations rurales vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et aux changements climatiques et le deuxième à améliorer la performance des principales filières agricoles qui créent des emplois et de la richesse pour les populations rurales et qui respectent les principes de la gestion durable des ressources naturelles. En ayant la résilience comme dimension transversale, le projet entend promouvoir des solutions durables permettant de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de créer les conditions favorables pour la valorisation et la mise en marché dans les filières-cibles.

Le Programme RESI-2P sera mis en œuvre sur une période de 8 ans (2024-2031) au travers d'une approche stratégique et opérationnelle structurée en deux composantes d'impact : (i) Renforcement de la résilience des systèmes de production ; et (ii) Facilitation de l'accès au marché. Dans le cadre de cette deuxième composante, le projet a prévu de conduire une série d'études sur les chaînes de valeur pour toutes les filières cibles (céréales, légumineuses, produits maraichers, tubercules, produits forestiers non ligneux et produits de l'élevage) dans les deux régions en vue de mieux comprendre les potentiels (marchés, croissance, etc.) de ces chaînes de valeur cibles dans les deux régions, d'évaluer leur niveau de compétitivité afin d'accroître la compétitivité du secteur privé et la croissance de ces chaînes de valeur cibles dans les deux régions. Ces évaluations alimenteront les plans de consolidation et de résilience communale du projet pour la région nord et les plans directeurs de résilience pour les communes du Centre- Ouest.

Les présents termes de référence visent le recrutement d'un Consultant en vue de réaliser une étude (étude de marché, de compétitivité et d'opportunités) des chaînes

de valeur des PFNL (Baobab et moringa) au profit du RESI-2P dans les Régions du Nord et du Centre-Ouest.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. Objectif global

De manière globale, la mission vise à comprendre le potentiel du marché et les opportunités spécifiques de commercialisation et de transformation des PFNL (Baobab et moringa) dans les deux régions.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- identifier les potentiels de marchés et de croissance des chaînes de valeur des PFNL (Baobab et moringa) dans les deux régions ;
- évaluer le niveau de compétitivité des chaînes de valeur des PFNL (Baobab et moringa) et d'identifier les principaux acteurs ;
- identifier les déterminants de la demande et sa localisation ;
- déterminer la structure des coûts le long des chaînes de valeur ;
- identifier les leviers de compétitivité ;
- caractériser les modèles d'exploitation viables économiquement ;
- analyser les défis tout en mettant en exergue les relations de cause à effets ;
- faire une analyse circonstanciée des opportunités de mise à niveau des petites exploitations ;
- identifier les principaux points d'entrée en matière de politique, d'assistance technique et d'investissement.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de la mission, les résultats attendus se déclinent comme suit :

- les potentiels de marchés et de croissance des chaînes de valeur des PFNL (Baobab et moringa) dans les deux régions sont identifiés ;
- le niveau de compétitivité des chaînes de valeur des PFNL (Baobab et moringa) est évalué et les principaux acteurs sont identifiés ;
- les déterminants de la demande et sa localisation sont identifiés ;
- la structure des coûts le long des chaînes de valeur est déterminée;
- les leviers de compétitivité sont identifiés ;
- les modèles d'exploitation viables économiquement sont caractérisés ;
- les défis sont analysés tout en mettant en exergue les relations de cause à effets ;
- une analyse circonstanciée des opportunités de mise à niveau des petites exploitations est faite ;
- les principaux points d'entrée en matière de politique, d'assistance technique et d'investissement sont identifiés.

IV. PRINCIPALES RESPONSABILITES

4.1. Responsabilité du Commanditaire

Le commanditaire prendra toutes dispositions pour faciliter la bonne réalisation de l'étude. Il s'agira de :

- mettre à la disposition du Consultant les documents disponibles (tout document relatif au Programme, qui pourrait être utile pour la réalisation des études) ;
- appui à la mobilisation des parties prenantes (information des acteurs clés, lettre d'introduction) ;
- assurer le paiement de la prestation selon le marché conclu ;
- assurer le suivi du processus et amendement des documents;
- organiser les rencontres (cadrage et ateliers de validation) prévues.

4.2. Responsabilité du Consultant

Le Consultant chargé de l'étude doit fournir des informations sur les opportunités de marché potentielles, les acteurs actuels, la structure des coûts, les modèles viables, les défis, les opportunités et les domaines d'engagement. La structure proposée consiste à répartir les résultats de l'analyse documentaire, de la collecte de données primaires et de l'engagement du secteur privé dans les trois grands chapitres et sous-sections suivants :

4.2.1. Synopsis du secteur

- a. Aperçu du marché local :** Sur la base de recherches documentaires, cette section doit fournir une vue d'ensemble des chaînes de valeur ciblées, décrire la trajectoire du marché au cours des dernières années et mettre en évidence les tendances actuelles en fournissant une vue d'ensemble de l'évolution de l'offre et de la demande, des tendances et des opportunités du marché, y compris la collecte de données sur la structure des coûts, les prix (prix du marché et prix à la ferme) et les quantités par types de produits ;
- b. Potentiel d'exportation et cartographie des acteurs du marché régional :** Identification des marchés d'exportation potentiels et des principaux acteurs du marché du côté de la demande et de l'offre, de la taille du marché potentiel et des exigences du marché (par exemple, les normes et l'assurance qualité). Cette section doit explorer le potentiel du marché pour l'exportation et identifier les barrières/obstacles à la réalisation d'un potentiel de marché plus élevé pour les petits exploitants. Une attention particulière doit être accordée à l'intégration régionale dans les marchés voisins en Afrique de l'Ouest ;
- c. Évaluation des interventions et de l'aide en cours :** Par le biais d'une série de réunions, cette activité vise principalement à identifier les domaines de coordination et/ou de collaboration, ainsi que la complémentarité entre le projet RESI-2P et les interventions en cours et à éviter toute duplication des efforts.

L'engagement avec les entités fournissant un soutien aux filières cibles dans les deux régions (y compris les institutions financières internationales (IFI), les donateurs, les ONG internationales et locales, et le secteur privé) et la recherche d'un apport qualitatif approfondi sur la dynamique ainsi que sur les leçons tirées du soutien antérieur.

4.2.2. Analyse des chaînes de valeur

- a. Cadre réglementaire et politique** : cette section devrait mettre en lumière le cadre réglementaire et politique régissant chaque chaîne de valeur, y compris l'identification des principales réglementations et entités dirigeantes. Cette section devrait reposer principalement sur une étude documentaire, tandis que des réunions supplémentaires avec les parties prenantes permettront de mieux comprendre les obstacles/ contraintes réglementaires et politiques perçus et réels du point de vue des différentes parties prenantes, qui peuvent limiter le développement du marché le long de la chaîne de valeur ;
- b. Évaluation des infrastructures** : une description de la disponibilité et de la qualité des infrastructures physiques et de l'agro-logistique (y compris le transport, les fournisseurs de services, le stockage et la logistique, l'énergie, entre autres) ;
- c. Cartographie des acteurs de la chaîne de valeur (qui, rôle, répartition géographique)** : L'exercice de cartographie doit s'appuyer sur une analyse documentaire, des réunions avec les parties prenantes et des visites sur le terrain, dans la mesure du possible, et doit fournir une évaluation de haut niveau divisée en fonction de la prévalence géographique, tout en tenant compte de la dimension de genre. Cette composante devrait fournir les informations suivantes :
 - La cartographie des acteurs et des liens de la chaîne fournit une vue d'ensemble du flux de produits en désagrégeant des paramètres tels que le coût, le temps, la productivité et la valeur ajoutée le long des différents segments de chaque filière ;
 - La cartographie doit permettre de visualiser et de réfléchir à l'ensemble des activités, des acteurs, des relations entre les segments de la chaîne et des interactions entre les différents acteurs, y compris les producteurs, les intermédiaires/agrégateurs et les acheteurs ;
 - Cela devrait notamment permettre d'identifier les principaux acteurs du marché et les possibilités d'investissement en amont de la filière.
- d. Financement** : Détermination de la portée des programmes de financement disponibles, des entités concernées, des conditions d'éligibilité, etc.

4.2.3. Recommandations orientées vers l'action

Feuille de route/plan d'action : Utiliser un processus consultatif pour valider les résultats, dégager un consensus et s'assurer de l'adhésion des parties prenantes afin d'élaborer une feuille de route comportant des étapes et des actions clés. Cette feuille de route devrait :

- identifier les actions clés qui peuvent être menées par le secteur privé, le gouvernement (RESI-2P) et d'autres acteurs concernés pour "débloquer" le marché à court et à moyen terme ;
- proposer des réformes/interventions politiques pour libérer le potentiel du marché (à long terme).

V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

L'étude concernera la zone d'intervention du Programme RESI-2P, qui couvre les huit provinces dans les régions du Nord et du Centre-Ouest du Burkina Faso et plus spécifiquement 36 communes dont 20 dans la région du Nord et 16 dans la région du Centre Ouest. Toutefois, pour des aspects institutionnels, législatifs, stratégiques et d'ouverture, le Consultant pourrait s'ouvrir au-delà de la zone d'intervention.

VI. DUREE ET PERIODE DE LA MISSION

L'étude se déroulera sur la période **de novembre à décembre 2024** pour une durée de **quarante-cinq (45) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service. Toutefois, le niveau d'effort de la prestation ne saurait excéder **trente (30) hommes/jours**. Cette durée prendra en compte l'animation d'un atelier de cadrage et un atelier de restitution/validation de la version provisoire du rapport de l'étude. Le Consultant respectera strictement les délais fixés pour le dépôt des livrables.

VII. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'étude se déroulera selon une approche participative et inclusive qui privilégiera les échanges et la concertation entre acteurs dans les prises de décisions.

Le Consultant jouera un rôle d'analyste avisé, de facilitateur, d'orientation et d'organisation des réflexions. Son mandat consistera essentiellement à : (i) la préparation de l'étude et participation au cadrage de l'étude, (ii) la collecte des données, (iii) la saisie, le traitement et l'analyse des données collectées, (iv) la restitution des résultats obtenus, (v) la prise en compte des observations/amendements, la finalisation et la transmission du document final de l'étude.

Un comité restreint sera mis en place au sein du RESI-2P pour suivre l'évolution des travaux du Consultant.

L'étude sera validée lors d'un atelier de validation pour créer une vision commune au sein de l'équipe et des partenaires de mise en œuvre.

Cette étude mettra l'accent sur la compréhension des facteurs affectant la capacité de ces filières et de leurs acteurs à améliorer l'accès aux marchés et à développer la commercialisation et la transformation des produits agricoles. Il est bien entendu que certains territoires ciblés par le projet (comme la région du Nord) n'ont pas été en mesure de produire les quantités nécessaires pour satisfaire la demande locale. Cependant, le projet va promouvoir la commercialisation dans ces régions, afin de s'assurer que les petits exploitants disposent de meilleures conditions pour commercialiser et conserver leurs produits.

Cette étude adoptera l'approche suivante :

- **Recherche documentaire** : pour faire le bilan des recherches de bonne qualité publiées dans ce domaine, les mettre à jour et les compléter si nécessaire ;
- **Engagement avec les secteurs privé et public** :
 - Pour les consultations et la collecte de données primaires par le biais d'entretiens avec des informateurs et des experts clés des chaînes de valeur, d'ateliers, de discussions de groupe et d'enquêtes si nécessaire ;
 - Pour valider la version finale de l'étude, le renforcement de l'appropriation et la définition d'une vision pour l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur en vue des prochaines étapes.
- **Alignement** : avec les institutions financières et de développement internationales, pour capitaliser, aligner et compléter les efforts existants.

L'étude doit être menée de manière participative avec la participation d'une variété d'acteurs impliqués dans les chaînes de valeur cibles (institutions gouvernementales, acteurs des chaînes de valeur du secteur privé, chercheurs, experts, etc.).

VIII. LIVRABLES ATTENDUS

8.1. Documents

Il est attendu de l'étude les livrables suivants :

- un compte rendu de la réunion de cadrage ;
- un rapport de démarrage détaillant la méthodologie proposée, les outils, le calendrier de déroulement de l'activité prenant en compte les observations ou recommandations du cadrage, avant le démarrage de la mission terrain ;
- un rapport complet détaillant les résultats de l'étude et les recommandations de réforme comprenant aussi :

- liste des acteurs des chaînes de valeur des PFNL (Baobab et moringa) et des points de contact ;
 - cartes visuelles des parties prenantes par taille et répartition géographique ;
 - feuille de route/plan d'action proposé, avec des activités à court, moyen et long terme ;
 - archives des photos
- une présentation PowerPoint résumant les résultats et les recommandations.

8.2. Echéance des livrables

Le tableau ci-après résume l'échéance attendue des livrables dans le cadre de l'étude :

Livable	Échéance	Contenu	Format	Nombre de copies	Précisions
Compte rendu de la réunion de cadrage	03 jours après la réunion de cadrage	Un document dans lequel le consultant résume le contenu de la réunion, les participants, les points d'attention et les recommandations	Support numérique (Word, PDF)	1	
Rapport de démarrage assorti du plan de travail	OS + 07 jours calendaires	Un document dans lequel le consultant présente, la méthodologie de l'étude, les outils de collecte de données et son plan de travail	Papier, Support numérique (Word, PDF)	3	
Rapport provisoire de l'étude	OS + 30 jours calendaires	Rapport complet détaillant les résultats de l'étude et les recommandations de réforme	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	3	
Présentation Powerpoint	OS + 35 jours calendaires	Présentation PowerPoint résumant les résultats et les recommandations	Support numérique (PPT, PDF)	1	
Rapport final de l'étude	OS + 45 jours calendaires	Rapport complet détaillant les résultats de l'étude et les recommandations et les éléments connexes.	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	3	

OS : Ordre de Service de démarrage

IX. PROFIL ET QUALIFICATION DU CONSULTANT

Le Consultant doit avoir de l'expertise en chaîne de valeur et en agribusiness et avoir des compétences pluridisciplinaires notamment en économie agricole, agronomie, foresterie, inclusion, etc.

L'expert ou le groupe d'experts contribuant à l'étude doit posséder les compétences et expériences suivantes :

- Diplôme d'études supérieures BAC+4 au moins dans un domaine pertinent en rapport avec le domaine d'expertise requis (économiste agricole, agronome, foresterie, développement rural, spécialiste de l'inclusion, etc.) ou équivalent ;
- Minimum de 5 ans d'expérience générale ;
- Avoir au moins une (01) expérience spécifique pertinente dans les chaînes de valeur, l'agro-industrie, les études de marché, le développement des entreprises et d'autres domaines connexes et, idéalement, une bonne connaissance des chaînes de valeur cibles ;
- Connaissance approfondie du secteur privé au Burkina Faso, en particulier des chaînes de valeur cibles, de ses principaux acteurs et des législations en vigueur ;
- Connaissance de l'environnement des entreprises au Burkina Faso, notamment dans les deux régions ;
- Excellentes compétences en matière de communication, d'engagement des parties prenantes et de coordination ;
- Bonne connaissance des thèmes transversaux tels que le genre et l'inclusion des jeunes, l'environnement, la nutrition, la finance, etc. ;
- Solides compétences en matière de présentation et communication écrite et orale en français et si possible anglais.

En outre, le Consultant doit être disponible pour la période de la mission telle qu'indiquée dans les termes de référence.

X. DOSSIER DE CANDIDATURE

Tout consultant disposant des compétences spécifiques et intéressé par cette étude doit manifester son intérêt à l'UGP du RESI-2P.

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du RESI-2P ;
- le formulaire d'auto-certification ;
- un Curriculum vitae daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- la/les copie (s) légalisée (s) du/des diplôme (s) requis ;

- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

N.B : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « **manifestation d'intérêt pour la réalisation d'une étude (étude de marché, de compétitivité et d'opportunités) des chaînes de valeur des PFNL (Baobab et moringa) dans les Régions du Nord et du Centre-Ouest au profit du RESI-2P** » au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 (dans les locaux du Projet NEER-TAMBA) côté Nord **de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63.**

Le RESI-2P se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet avis de recrutement et ce sans préjudice.

XI. CRITERES ET PROCESSUS DE SELECTION

CRITERES DE SELECTION

Un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) spécialisé dans la réalisation des études chaînes de valeur sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions de l'article 69 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

La méthode de sélection du Consultant est conforme à la procédure de sélection du Consultant individuel (SCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences spécifiques :
 - dans la réalisation d'études chaînes de valeur et marché (**critère principal**);
 - dans la conduite d'études dans les filières PFNL spécifiques (**critère secondaire** à départager en cas d'exæquo).

NB :

- Le RESI-2P pourrait éventuellement discuter avec le Consultant retenu pour revoir les coûts de la prestation par rapport à l'enveloppe prévisionnelle ;
Le titulaire doit autoriser le FIDA et/ou toute autre personne désignée par lui d'inspecter ses bureaux et l'ensemble de ses comptes et registres comptables et ceux de ses sous-traitants en relation au processus de passation du marché et de son exécution. Le titulaire devra en outre permettre les audits qui seraient réalisés par le biais d'auditeurs désignés par le FIDA, si le FIDA le demande. Le titulaire et ses sous-traitants devront prendre en considération que toute action entravant de manière significative les actions prises par le FIDA en

matière d'inspection et d'audit constitue une pratique interdite et pourra conduire à la résiliation du Marché (ainsi qu'à une déclaration d'inéligibilité).

XII. MOYENS À METTRE À LA DISPOSITION DU CONSULTANT

Aucun équipement, ni moyen de transport ne sera fourni au Consultant retenu par le RES-2P dans le cadre de cette mission. Le Consultant devra donc prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution diligente et efficace de la présente mission.

XIII. FINANCEMENT

L'activité sera financée par les ressources du FIDA (4.745%), de BRAM (64.990%) et du FEM (30.265%) prévues à cet effet dans le PTBA 2024-2025, du RESI-2P sous-composante B2 « Commercialisation, entrepreneuriat et accès au financement » ; ligne budgétaire : B2.B.1.a.2-B2.C.1.a.2 : Réaliser l'étude des chaînes de valeur des produits végétaux et PFNL : (Etude de marché, compétitivité et opportunités).

Annexes

Annexe 1 : MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV) DU CONSULTANT INDIVIDUEL

1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

4. Education [Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien]

5. Affiliation à des associations/groupements professionnels _____

6. Autres formations [Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus] _____

7. Pays où le candidat a travaillé [Donner la liste des pays ou le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années] :

8. Langues : [Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite]

9. Expérience professionnelle : [En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.]

Depuis [année] _____ jusqu'à [année] _____

Employeur : _____

Poste : _____

<p>10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence <i>[Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10]</i></p> <p>Nom du projet ou de la mission : _____</p> <p>Année : _____ _____</p> <p>Lieu : _____ _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet : _____</p> <p>Poste : _____ _____</p> <p>Activités : _____</p>	<p>11. Détail des tâches exécutées <i>[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]</i></p>
--	---

12. Attestation :

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

_____ Date : _____

[Signature du consultant]

Annexe 2 : FORMULAIRE D'AUTO CERTIFICATION

Le présent formulaire d'auto certification doit être rempli par le soumissionnaire. Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition à **[RESI-2P]**, à l'adresse suivante : Secrétariat de l'Unité de Gestion (UGP) du RESI-2P sise à Ouaga 2000, 15 BP 233 Ouagadougou 15 (Locaux de ex projet Neer-Tamba).

Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

Dénomination sociale du soumissionnaire :	
Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire :	
Titre du marché :	
Date :	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de [.....] et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy) et la **Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles** (accessible à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/ethics>).

Signature autorisée : _____ **Date:**

Nom du signataire en lettres capitales :

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion¹.
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts², avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt de **[RESI-2P]** ou du FIDA,, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
 - Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

OU

[À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]

Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres :

- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

¹ Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante : <http://crossdebarment.org/>.

² Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.

Annexe 3 : INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'auto certification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer **RESI-2P**.

Si, d'autre part, il est établi à ce stade que le contractant ou l'un de ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise ne sont pas admissibles, le contractant doit immédiatement en informer **RESI-2P** qui déterminera si le contrat peut être exécuté ou si le contractant peut procéder à un remplacement. Une telle décision sera prise au cas par cas et devra être approuvée par le FIDA, quelle que soit la valeur estimée du contrat proposé.

Tous les documents susmentionnés doivent être conservés par le contractant en tant qu'éléments du dossier relatif au contrat passé **RESI-2P** pendant toute la durée du contrat et pour une période minimum de trois ans après l'achèvement du contrat.